

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE
Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre.

Indicateurs :

(en DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2021	1er trimestre de l'exercice comptable 2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>1/ Primes émises</u>	<u>68 266 259</u>	<u>61 346 443</u>	<u>175 126 507</u>
Non Vie :	62 103 385	56 515 190	134 816 655
Automobile	25 648 254	24 439 574	64 791 245
Incendie& Multirisques	10 879 015	9 212 875	15 778 199
Transport	4 521 851	3 217 449	8 434 316
Autres branches	21 054 265	19 645 293	45 812 894
Vie :	6 162 874	4 831 254	40 309 852
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>19 643 605</u>	<u>17 320 378</u>	<u>37 093 264</u>
Non Vie :	19 536 235	17 152 365	36 480 222
Automobile	1 276 475	1 295 652	3 557 341
Incendie& Multirisques	8 678 833	7 888 549	12 872 941
Transport	3 766 454	2 622 615	6 270 212
Autres branches	5 814 473	5 345 548	13 779 728
Vie :	107 370	168 013	613 042
<u>3/ Commissions</u>	<u>6 650 655</u>	<u>5 926 456</u>	<u>15 609 181</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>12 748 935</u>	<u>11 623 619</u>	<u>91 671 025</u>
Non Vie :	11 968 278	10 739 384	82 553 150
Automobile	7 018 215	5 554 661	37 136 690
Incendie& Multirisques	584 585	1 503 230	15 565 895
Transport	32 657	18 460	914 912
Autres branches	4 332 821	3 663 033	28 935 653
Vie (**) :	780 657	884 235	9 117 875
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>8 956 522</u>	<u>7 577 705</u>	<u>41 265 239</u>
	8 727 687	7 357 885	39 627 589

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2020 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2021:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**
 - **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
 - **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.
- **La constatation des charges:**
 - **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
 - **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2021 :

2-1/ Production :

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 11,28%, véhiculée par un ensemble de branches dont notamment l'Incendie & Multirisques, Vie, Transport, Automobile, et Maladie Groupe.

A noter que cette croissance résulte, en partie (environ 2 points), de changement d'échéances pour certains contrats en portefeuille.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie est restée quasiment stable, à fin Mars 2021, avec un ratio de sinistres à primes de 17,62% contre 17,54% au 31/03/2020.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2021 d'environ 1,4 MD, provenant du décalage de paiement des dividendes lié au report des assemblées générales de certaines sociétés dans lesquelles Astrée détient une participation.

En dehors de l'effet de ce décalage, les revenus seraient en baisse de l'ordre de 3% due essentiellement à la baisse des taux d'intérêt sur le marché.